

EXTRAIT

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres :
En exercice 27
Présents 22
Votants 27
Quorum 14

L'an deux mille vingt trois

Le : 14 décembre

Le Conseil Municipal de la commune de **SAINT-ROMAIN-LE-PUY**

dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

à la Mairie, sous la présidence de **M. Christian SOULIER, 1^{er} adjoint au Maire, en raison de l'absence de Mme Annick BRUNEL, Maire**

Date de convocation du Conseil Municipal : 08 décembre 2023

PRESENTS : Christian SOULIER, Annie OSTARD, Gérard DI FRUSCIA, Maryse RODRIGUEZ, Véronique GENEVRIER, Yvette VERNIERE, Jean-Paul FERRE, Alain MAISSE, Françoise BUSALLI, Guylaine FAYOLLE, Christine FELIX, Cyrille GENEVRIER, Sébastien OLIVIER, Angelo MANIERI, Marine TOINON, Martine MEILLIER, André GACHET, Michel VALERY, Sébastien DE ARAUJO, Marjorie COMBE, Marie-Laure JACQUEMOND, Christophe CAVE.

ABSENTS : Annick BRUNEL, Pierre MARCOUX, Nathalie FERNANDEZ, Cyril RONZE, Charlélie ARNAUD.

POUVOIRS : Annick BRUNEL à Maryse RODRIGUEZ, Pierre MARCOUX à Sébastien OLIVIER, Nathalie FERNANDEZ à Guylaine FAYOLLE, Cyril RONZE à Gérard DI FRUSCIA, Charlélie ARNAUD à Marine TOINON.

SECRETAIRE : Véronique GENEVRIER.

Délibération n°2023_12_02

OBJET : MODIFICATION DE LA COMPOSITION DES COMMISSIONS MUNICIPALES.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L2121-22,

Vu la délibération n°2020-07B-02 du 15 juillet 2020 déterminant le nombre et désignant les membres des commissions municipales,

Vu la délibération n°2022_12_01 du 15 décembre 2022 modifiant la composition de certaines commissions après installation de Mme Marie-Laure JACQUEMOND, en qualité de conseillère municipale,

Vu la délibération n° 2023_11_02 du 20 novembre 2023 installant M. Christophe CAVE, en qualité de conseiller municipal en remplacement de M. Robert CHAPOT,

Considérant l'intérêt, pour examiner les affaires communales, d'organiser le travail des élus en commissions,

Après en avoir discuté et délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- prend acte de l'accord de M. Christophe CAVE pour siéger au sein des commissions «Petite Enfance, Scolarité, Pôle Jeunesse» et «Communication»,**
- prend acte de la décision de M. Cyrille GENEVRIER de ne plus siéger au sein de la commission «Petite Enfance, Scolarité, Pôle Jeunesse», et d'intégrer la commission «Communication»,**
- prend acte de la décision de Mme Martine MEILLIER de ne plus siéger au sein de la commission «Communication» et d'intégrer la commission «Finances, Communauté d'Agglomération»,**
- prend acte de la modification du tableau des commissions municipales (joint en annexe) en conséquence.**

Suivent les signatures,
Copie certifiée conforme,
Saint-Romain-le-Puy, le 19 décembre 2023

Le Maire
Annick BRUNEL

La Secrétaire de séance,
Véronique GENEVRIER



Certifié exécutoire
Reçu en Sous-Préfecture
le :
Publié ou Notifié
le :

